

CONDITIONS GÉNÉRALES D'INTERVENTIONS 2024
SP&M Business Consulting

1. OBJET

Les présentes conditions générales définissent les termes et conditions selon lesquels la société SP&M Business Consulting réalisera des prestations pour le Client mais également les droits et obligations respectives de chacun concernant la réalisation de ces prestations.

Préalablement à cette date, les présentes conditions d'intervention ont été mises à la disposition du Client, comme visé à l'article L. 441-6 du Code de commerce.

Toute commande implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales d'intervention qui prévalent sur toutes les autres conditions, à l'exception de celles qui ont été acceptées expressément par la société SP&M Business Consulting.

2. PRESTATIONS

La société SP&M Business Consulting s'engage à réaliser les prestations dans les termes définis dans l'offre commerciale acceptée par le Client et les différents courriels.

Les prestations de conseils, formations et coaching pourront être réalisées par la société SP&M Consulting Business sur le site du Client, à distance via Teams ainsi que l'assistance à leur mise en œuvre si le Client le demande (celui-ci restant seul responsable de ses choix et décisions).

Le Client et la société SP&M Business Consulting détermineront le calendrier et les délais prévisionnels de la réalisation des prestations lors du cadrage de la mission, lesquels devront être impérativement respectés.

Chaque partie s'engage à notifier à l'autre partie tout problème survenant à l'occasion de l'exécution des prestations dans les plus brefs délais de manière à permettre d'anticiper et d'adapter le planning d'intervention.

3. OBLIGATION DU CLIENT

3.1 Engagement de collaboration et de libérer l'accès aux informations.

Le Client s'engage à collaborer avec la société SP&M Business Consulting dès le commencement de la prestation étant rappelé que la réalisation des prestations dépend de la bonne exécution par le Client de ses propres obligations.

Compte tenu de la nature de la prestation, le Client s'engage à ce que ses salariés, représentants et tiers (notamment autres prestataires liés contractuellement au Client) intervenant sur la mission ou le projet collaborent de manière active sur le sujet.

A défaut, si la société SP&M Business Consulting est conduite, du fait de l'indisponibilité ou de la défaillance des équipes du Client, de ses représentants ou tiers intervenant sur la mission à subir un impact sur son périmètre d'intervention ou à devoir assumer tout ou partie des obligations de ces derniers, les parties se concerteront pour convenir de la suite à donner au périmètre initial de la mission de la société SP&M Business Consulting et du surcoût éventuel généré par cette défaillance pour la société SP&M Business Consulting.

Le Client s'engage à ce titre, à fournir à la société SP&M Business Consulting l'ensemble des moyens matériels nécessaires à l'exécution des prestations, à assurer la disponibilité et la coopération des ressources nécessaires affectées à la mission, à valider tout document qui serait soumis par la société SP&M Consulting dans des délais compatibles avec le calendrier de la mission.

Le Client permettra à la société SP&M Business Consulting d'accéder en temps utile à ses données, documents, fichiers, programmes et, plus généralement lui communiquera toute information ou éléments qu'elle estimerait nécessaire pour la bonne exécution des prestations, le Client restant responsable du caractère exact des éléments transmis et/ou mis à disposition.

3.2 Règlement du prix des prestations.

Le Client s'engage à s'acquitter des honoraires et frais convenus au contrat, conformément aux modalités définies à l'article 5 ci-dessous.

3.3. Réception.

Les prestations sont réputées avoir été acceptées par le Client si aucune réserve n'est formulée par écrit par ce dernier dans le délai de quinze jours calendaires suivant leur achèvement, ou si elles sont exploitées en tout ou partie par le Client.

Le Client s'engage à contrôler les éléments fournis par la société SP&M Business Consulting ou à notifier par écrit ses réserves motivées à la société SP&M Business Consulting dans les quinze jours de leur mise à disposition au Client.

Si pour une raison quelconque, des difficultés devaient intervenir au cours de la mise en place de la mission ou que le Client souhaite une intervention non prévue dans l'offre commerciale acceptée, la société SP&M Business Consulting s'engage à revenir auprès du Client avec une proposition ajustée dans les meilleurs délais.

4. PROPRIETE DES RESULTATS

4.1 Transfert de propriété intellectuelle.

Les parties déclarent chacune être titulaires de tous droits de propriétés intellectuelles nécessaires à la mise à disposition des éléments et outils nécessaires à l'exécution par l'autre partie de la mission.

La société SP&M Business Consulting cède au Client, au fur et à mesure de la réalisation des prestations et de leur paiement corrélatif, tous les droits de reproduction, d'usage, de détention, d'adaptation, de traduction et plus généralement d'exploitation relatifs à l'étude réalisée spécifiquement par la société SP&M Business Consulting pour le compte du Client

dans le cadre de la mission et sous réserve des droits des tiers sur les éléments incorporés dans l'étude.

La présente session vaut pour les besoins internes du Client, sur le territoire français et pour toute la durée de la protection actuellement accordée ou qui sera accordée dans l'avenir aux auteurs, par les lois et règlements français.

4.2 Garantie d'éviction.

Le Client garantit que tout produit ou document qu'il met à la disposition de la société SP&M Business Consulting dans le cadre de l'exécution de la mission, ne viole pas le droit des tiers.

La société SP&M Business Consulting déclare, à sa connaissance et à ce jour, être légitime détenteur de tous les droits de propriété intellectuelle ou avoir acquis tous les droits qu'il mettra en œuvre dans l'exécution de sa mission.

5. CONDITIONS FINANCIERES OU REMBOURSEMENT DE FRAIS.

5.1 Devis préalable et prix de la prestation

Le prix d'une mission ne peut être qualifié de ferme ou définitif qu'après accord réciproque des parties sur l'offre commerciale établie par la société SP&M Business Consulting. Cette offre commerciale devra être acceptée, signée par les deux parties.

5.2 Remboursement de frais.

Le Client s'engage à rembourser à la société SP&M Business Consulting les frais de déplacement, de restauration et d'hébergement engagés par la société SP&M Business Consulting et ses éventuels sous-traitants en vue de la réalisation des prestations, sur la base de frais réels et du barème fiscal français en vigueur.

5.3 Impôts et taxes.

Le prix s'entend hors taxes pour les prestations de conseil.

La TVA doit être payée en supplément au taux légal en vigueur dans le cadre de prestations de conseil.

Les activités de formation et coaching sont facturées net de taxes.

5.4 Modalités de paiement.

Les factures d'honoraires de la société SP&M Business Consulting sont réglables comptant à réception de celle-ci par virement bancaire.

Elles seront émises mensuellement au fur et à mesure de l'accomplissement de la mission.

Un acompte de 30 % des honoraires sera réglé par le Client dès l'acceptation de la mission.

Toute facture non réglée dans le délai d'un mois donnera lieu à l'application d'intérêts de retard au taux de trois fois l'intérêt légal.

Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire (article L 441-6 et L 443-1 du code de commerce).

Tout défaut de paiement donnera également lieu à versement par le Client à la société SP&M Business Consulting, d'une indemnité forfaitaire de 40 euros par facture impayée pour frais de recouvrement (article D 441-5 du code de commerce).

Lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire, la société SP&M Business Consulting pourra demander une indemnité complémentaire sur justification (article L 441-6 alinéa 12 du code de commerce).

Si le client bénéficie d'un financement par un Organisme Paritaire Collecteur Agréé (OPCO), il doit faire une demande de prise en charge avant le début de la prestation.

Le client est tenu de fournir l'accord de financement lors de l'inscription.

Dans le cas où SP&M Business Consulting ne reçoit pas la prise en charge de l'OPCO, l'intégralité des coûts de formation sera facturée au client.

6. CONFIDENTIALITES

La société SP&M Business Consulting considérera comme strictement confidentiel, et s'interdit de divulguer, toute information, document, donnée ou concept, dont elle pourra avoir connaissance à l'occasion de l'exécution du contrat.

La société SP&M Business Consulting, toutefois, ne saurait être tenue pour responsable d'aucune divulgation si des éléments divulgués étaient dans le domaine public à la date de la divulgation, ou s'il en avait connaissance, ou les obtenait de tiers par des moyens légitimes.

Chaque partie prendra vis-à-vis de ses salariés représentants et/ou sous-traitants éventuels, toutes les mesures nécessaires pour assurer sous leur responsabilité le respect de cet engagement.

Toutefois, il appartient au Client de formuler par écrit tout engagement de confidentialité spécifique à une mission, si nécessaire.

Sauf stipulation contraire et écrite du Client, la société SP&M Business Consulting est autorisée par ce dernier à faire référence dans ses présentations internes et documents commerciaux, aux noms, marques, signes distinctifs du Client ainsi qu'à la nature de la mission et étude réalisée, à condition de respecter la confidentialité des données du Client.

Les dispositions du présent article resteront en vigueur pendant une période de trois ans après la cessation ou la résiliation du contrat pour quelle que cause que ce soit.

7. GARANTIES

La société SP&M Business Consulting s'engage à réaliser les prestations avec professionnalisme et diligence généralement exigées pour l'accomplissement d'une obligation de moyens, exclusivement.

8. RESPONSABILITES ET ASSURANCES

8.1 Exclusion.

Il est rappelé que par application de l'article 1231-4 du code civil, chaque partie n'assume aucune responsabilité au titre de tous dommages indirects subis par l'autre partie, ses salariés, représentants et/ou sous-traitants du fait des prestations.

Les parties conviennent également d'exclure des dommages susceptibles de se réclamer l'une envers l'autre notamment : les pertes et dommages subis à la suite de réclamations émanant d'un tiers et les pertes de chiffre d'affaires, d'exploitation, de profit, d'économie, d'opportunité commerciale, d'investissements.

Le Client renonce à rechercher la responsabilité de la société SP&M Business Consulting en cas de dommages survenus aux fichiers ou tout document qu'il lui aurait confié.

8.2 Limitation.

Si l'une des parties manque à ses obligations contractuelles, la partie affectée par ce manquement devra prendre les mesures nécessaires à l'effet de minimiser son préjudice.

En tout état de cause, la responsabilité entière de chaque partie l'une envers l'autre au titre du contre ou en relation avec le contrat ne pourra jamais excéder le budget total prévu au contrat auquel s'ajoutera le montant des honoraires convenus pour des missions spécifiquement convenues par avenant au contrat.

Cette limitation ne s'appliquera pas en cas de faute intentionnelle, de dommages aux personnes, ni de dommages aux biens.

8.3 Assurances.

La société SP&M Business Consulting déclare avoir souscrit une assurance responsabilité civile et professionnelle couvrant les conséquences pécuniaires pouvant résulter de la mise en cause de sa responsabilité au titre de l'exécution des prestations, objet de la mission confiée.

La société SP&M Business Consulting fournira à première demande au Client une attestation d'assurance en vigueur comprenant les montants garantis.

De la même manière, le Client déclare être assuré pour les prestations réalisées dans ses locaux.

9. NON-EXCLUSIVITE

La mission confiée n'exclut pas ni ne limite en aucune manière le droit pour la société SP&M Business Consulting de conseiller ou de fournir des services de toute nature à toute personne physique ou morale de son choix ni de développer pour elle-même ou pour le compte de tiers, des études similaires.

La mission confiée ne saurait avoir pour effet d'obliger le Client à travailler de façon constante ou exclusive avec la société SP&M Business Consulting.

Toute dérogation à cette clause devra être spécifiquement formulée dans les conditions particulières et sera limitée dans le temps, dans l'espace et géographiquement.

10. DUREE ET RESILIATION

10.1 Durée.

Les présentes conditions prendront effet à partir de l'acceptation de l'offre commerciale et paiement de l'acompte de 30 % par virement bancaire.

10.2 Résiliation.

La collaboration entre les parties pourra être dénoncée par l'une ou l'autre des parties moyennant le respect d'un délai de préavis minimum de trente jours calendaires, notifié à l'autre partie par lettre recommandée avec accusé de réception et sous réserve du paiement des indemnités de résiliation convenues par les parties.

A défaut de précisions dans des conditions particulières, les sommes déjà perçues demeureront acquises à la société SP&M Business Consulting.

En cas de violation par l'une des parties de ses obligations essentielles visées dans les présentes conditions, l'autre partie se réserve la faculté de résilier cette collaboration, de plein droit et sans qu'il soit nécessaire de la faire constater judiciairement, par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de trente jours après mise en demeure d'avoir à remédier à ce manquement et ce, sans préjudice de tous dommages et intérêts.

10.3 Conséquences de la résiliation.

En cas de résiliation, quelle qu'en soit la cause, la société SP&M Business Consulting devra remettre au Client les résultats de sa mission (informations, documents) en l'état à la date des effets de la résiliation.

Le Client en emporte transfert de propriété et des risques attachés et devra régler à la société SP&M Business Consulting la contrepartie des prestations effectivement réalisées et frais engagés par cette dernière jusqu'à la date effective de la résiliation.

Dans le délai de trente jours suivant la résiliation, les parties devront se restituer réciproquement l'ensemble des biens ou éléments leur appartenant ou qui était auparavant en leur possession ou sous leur contrôle.

11. DISPOSITIONS GENERALES

11.1 Sous-traitance et co-traitance.

Sauf s'il en est disposé autrement dans l'offre commerciale acceptée par le client, la société SP&M BUSINESS CONSULTING se réserve le droit de sous-traiter et co-traiter la réalisation d'une partie des prestations à/avec un tiers de son choix, agréée par le Client.

La société SP&M BUSINESS CONSULTING demeure responsable de la bonne réalisation des prestations sous-traitées. La co-traitance sera par défaut conjointe selon un mode de réparation et de responsabilité partagé envers le Client qui ne peut l'ignorer.

11.2 Cession.

Les droits et obligations découlant du contrat ne peuvent faire l'objet d'une cession totale ou partielle, à titre gratuit ou onéreux par une partie, sans l'accord préalable de l'autre partie

11.3 Indépendance des clauses.

Si l'une quelconque des clauses du contrat ou de présentes conditions générales est frappée de nullité ou déclarée inapplicable pour quelle que raison que ce soit, les autres clauses resteront néanmoins en vigueur et les parties se rapprocheront pour arrêter de bonne foi, les amendements nécessaires afin que chacune d'elles se trouve dans une situation économique comparable à celle qui en a résulté de l'application de la clause frappée de nullité.

12. DROIT APPLICABLE ET REGLEMENT DES DIFFERENTS

Le contrat est régi et interprété conformément au droit français.

Les parties s'engagent à tenter de résoudre à l'amiable tout différend susceptible d'intervenir entre elles, à l'occasion du contrat.

Une médiation pourra être diligentée à l'initiative de la partie la plus diligente et les frais seront supportés par moitié, par chacune des parties.

Passé le délai de trente jours et à défaut d'accord tout différend relatif à l'interprétation, la formation, l'exécution ou la résiliation du contrat, sera porté devant le Tribunal compétent dépendant du siège social de la société SP&M Business Consulting.



SP&M
Business Consulting

Laetitia CARLIER
CEO, Executive Coach,
Trainer & Consultant

+33 (0) 7 85 42 01 82
laetitia.carlier@spm-consulting.fr
<https://www.spm-consulting.fr/>
<https://www.linkedin.com/in/laetitiacarlier/>

Organisation de formation certifiée Qualiopi, enregistrée sous le numéro de déclaration d'activité
84 98 07 27 338 auprès du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Conseil en stratégie d'entreprise | Organisation de formation | Coach certifié en management et
développement personnel.

EVERYTHING DISC
Avec DISC
Centre DISC par DISC SYSTEM

Centre
Entreprise
Certifié
PROFESSEUR

Qualiopi
organisme certifié
REPUBLIQUE FRANÇAISE
Le contrat est régi par le droit de la République Française

« Nos méthodes de coaching collaboratives pour améliorer la performance de votre entreprise et celle de vos équipes. »